

Avis adopté

Séance plénière du 12 avril 2023

Prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement

Déclaration du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

« La jeunesse rit de tout ce qui n'est pas jeune... sans penser qu'elle vieillira ».

Ces mots d'Alexandre Dumas, n'ont pas vieilli eux. Il est difficile de penser la perte d'autonomie quand son propre esprit (le mien...) ne s'est pas préparé au vieillissement et reste convaincu de son éternelle jeunesse.

Et pourtant, à chaque seconde, à chaque heure, à chaque jour, nous vieillissons...

Le CESE peut s'enorgueillir une nouvelle fois de s'être emparé d'un sujet qui nous concerne tous, mais qui est loin de faire la une des journaux. Le CESE est le lieu du « premier mot » pour une prise de conscience collective des difficultés rencontrées par les plus fragiles d'entre nous.

Prévenir c'est préparer l'avenir...

La fameuse « obsolescence programmée » ne concerne pas que nos téléphones ou nos ordinateurs. Nos corps sont tout autant concernés. Mais vieillir, c'est être en vie... Ne l'oublions pas... Dans notre société humaniste, nous devons tout faire pour maintenir, pour toutes et tous, une qualité de vie et une autonomie le plus longtemps possible.

Prévention, adaptation et inclusion doivent être notre leitmotiv.

Alors :

- Favoriser la liberté de mouvement et le maintien en activité.
- Adapter l'habitat, et ne pas casser le lien social.
- Valoriser et accompagner les aidantes et les aidants trop souvent invisibilisés dans nos sociétés.
- Et tout simplement prévenir la perte d'autonomie...

Voilà les défis qui nous font face. Merci au CESE de le rappeler aussi clairement.

Nous félicitons le rapporteur et la commission pour cet avis qui mériterait de faire la une des journaux...

Notre groupe l'a voté.